



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

A l'occasion du **107ème Anniversaire de l'Armistice de 1918**, la municipalité a le plaisir de vous convier à la cérémonie patriotique du **11 novembre 2025**.

- 11 H 15 : CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS DE SAINT VIT

Allocution,
Dépôt de gerbes,
Sonnerie aux Morts
Minute de silence,
« La Marseillaise »

- 11 H 45 : CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS D'ANTORPE

Allocution,
Dépôt de gerbes,
Sonnerie aux Morts,
Minute de silence,
« La Marseillaise »

- 12H10 : VERRE DE L'AMITIÉ ET DU SOUVENIR DANS LA NOUVELLE ÉCOLE DE SAINT-VIT – ANTORPE "LES PRÉS VERTS"

Monsieur le Maire invite les Associations des déportés et résistants d'A.C, A.C.P.G, Mutilés de guerre, Médaillés Militaires, Les Soldats de France, Veuves de Guerre, Prisonniers de Guerre, Victimes de Guerre et famille, Anciens Combattants, Anciens d'AFN, le Souvenir Français, les membres du conseil Municipal, du Corps Enseignant, de la Brigade de la Gendarmerie, les Musiciens et Sapeur Pompiers, à cette manifestation du souvenir.

Le Maire vous remercie de votre participation à cette commémoration.

LE MAIRE

Pascal ROUTHIER



Hôtel de Ville - 3 Place de la Mairie - 25410 SAINT-VIT - Siret 212 505 275 00017

Tél. : 03 81 87 40 40 - Mail : administration.mairie@saintvit.fr - Site : www.saintvit.fr

Horaires d'accueil : lundi au jeudi 8h30 à 12h00 -13h30 à 17h30 ; vendredi et samedi 8h30 à 12h00